

Le vice-président

DRH/BR/Assesseeurs 2021-2

Arrêté du 30 AOUT 2021
relatif à la composition du comité institué à l'article 1^{er} de l'arrêté du 10 novembre 2020
relatif aux modalités de sélection des candidats aux fonctions d'assesseur
auprès de la Cour nationale du droit d'asile

Le vice-président du Conseil d'Etat,

Vu le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, notamment son article L.732-1 ;

Vu l'arrêté en date du 10 novembre 2020 relatif aux modalités de sélection des candidats aux fonctions d'assesseur auprès de la Cour nationale du droit d'asile,

Arrête :

Article 1^{er}

Le comité institué à l'article 1er de l'arrêté susvisé est composé comme suit :

Président :

- M. Gilles Hermitte, conseiller d'Etat.

Membres titulaires :

- Mme Isabelle Dely, présidente du corps des magistrats des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel, présidente de section à la Cour nationale du droit d'asile ;
- Mme Catherine-Amélie Chassin, maître de conférences.

Article 2

Le secrétaire général du Conseil d'Etat est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le

30 AOUT 2021



Bruno Lasserre

